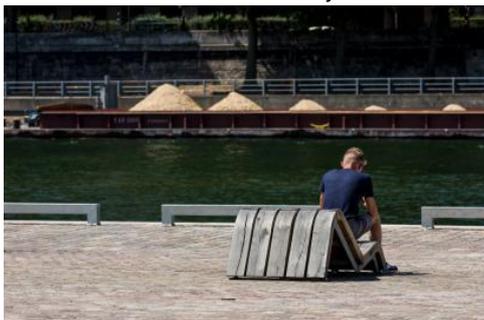




### Interface ville - port Une charte pour « bien vivre ensemble »

La « Charte des usages » a été signée ce 10 octobre par la Ville de Paris, les mairies des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements, les riverains, les associations locales, les entreprises et industriels concernés et HAROPA PORT. Cet engagement qui s'appliquera sur les ports de Javel, Grenelle, Passy, Point du Jour et Auteuil, vise à assurer une cohabitation partagée des quais et garantir le respect de bonnes pratiques.

Publié le 11/10/2023 - Mis à jour le 19/10/2023



©HAROPA PORT / Laurent Guichardon

La présente charte concerne le **bassin portuaire des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> du pont de Bir-Hakeim au pont du Garigliano**. Elle s'appliquera sur les **ports de Javel, Grenelle, Passy, Point du Jour et Auteuil**.

Récemment réhabilités ou en cours de réhabilitation, ils ont des caractéristiques et des vocations diverses. Leurs quais sont à la fois des lieux de vie, de passage et de détente où se côtoient les activités portuaires et industrielles aux activités de tourisme, d'animation, de culture et de loisirs ou encore de promenade. Des aménagements assurent cette jonction et la continuité du cheminement piéton le long du fleuve.

***La signature de la charte doit permettre une cohabitation harmonieuse et la mise en place de bonnes pratiques. Les acteurs signataires s'engagent ainsi autour de thématiques :***

- *usages ;*
- *cadre de vie ;*
- *circulation ;*
- *réduction des nuisances sonores ;*
- *propreté...*



©HAROPA PORT

## Un dialogue continu

Depuis plusieurs années, **la direction territoriale parisienne de HAROPA PORT maintient un dialogue constructif avec les exploitants, les élus, les associations, et les riverains sur les projets d'aménagements pour atténuer les nuisances et améliorer le cadre de vie tout en maintenant la vocation portuaire de ces sites.**

Cette Charte des usages est le fruit d'une concertation qui s'est déroulée sous forme d'entretiens, de réunions et d'ateliers de travail. Autant d'échanges autour des contraintes professionnelles des activités économiques, des gênes vécues par les différents acteurs et occasionnées par certaines activités qui ont permis de poser les termes du « bien-vivre ensemble ».

Un **Conseil de la Charte**, véritable instance de dialogue, sera également mis en place pour permettre de veiller au respect des engagements pris par les différents usagers et au bon fonctionnement de la Charte. Cette instance se réunira plusieurs fois par an pour pérenniser le dialogue engagé.

Cette **nouvelle charte** fait suite aux premières chartes initiées par HAROPA PORT | Paris sur les ports du 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissements de Paris, pour les de Bercy, la Gare, Austerlitz et La Rapée.



*71, quai Colbert, 76600 Le Havre  
02 79 18 05 00*